

**Pèlerinage Diocésain à LOURDES avec l'HOSPITALITE de MEAUX  
Du 8 au 14 juillet 2017**

**Bulletin d'inscription pour les HOSPITALIERS - HOSPITALIÈRES**

**à renvoyer avec le règlement avant le 16 juin 2017 au**

Secrétariat de L'HOSPITALITE DE MEAUX 11 boulevard Etienne Hardy 77610 FONTENAY- TRESIGNY

OU directement sur le site : [www.hospitalitedemeaux.fr](http://www.hospitalitedemeaux.fr) et envoyer le chèque à l'adresse ci-dessus

**RENSEIGNEMENTS :** Secrétaire Anne-Françoise URVOAZ Tel portable : 06 24 98 21 61  
e-mail : [hospitalite.meaux@wanadoo.fr](mailto:hospitalite.meaux@wanadoo.fr) Tel bureau : 09 60 38 45 62

M., Mme, Melle, Père, Sœur \* **(Ecrire très lisiblement SVP)** \* *Rayer la mention inutile*

Nom (en lettres majuscules) : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Email : .....

N° Sécurité Sociale : \_1\_1\_1\_1\_1\_1\_1\_1\_1\_1 clé 1\_1\_1

Profession (actuelle ou avant retraite) : .....

Si étudiant en spécialité (para) médicale (spécialité, année) : .....



Pour les nouveaux hospitaliers (ères) :

- Si vous avez une profession médicale ou paramédicale, merci de fournir la copie du Diplôme.

- Avez-vous soigné des personnes malades lors de stages, de pèlerinages ou à domicile ? OUI / NON\*

préciser : .....

- Parrainage obligatoire par un hospitalier titulaire ou un religieux (cf. contact pôle ou secrétariat)

Nom et Prénom de cette personne : ..... N° tél : .....

Après un entretien amical, celui-ci enverra une présentation écrite (et références) par courrier séparé au Président de l'Hospitalité (secrétariat)

- Réunion d'accueil et d'information obligatoire à Fontenay-Trésigny au choix : (à cocher)

**Vendredi 30 juin 20h30 à 22h30** OUI  **Lundi 3 juillet 18h à 20h**

Pour tous, exceptées les nouvelles hospitalières :

-Pouvez-vous assurer → une garde de nuit si besoin ? OUI / NON\*

→ un service aux piscines ? OUI / NON\*

**Envisagez-vous de recevoir le sacrement des malades au cours de la cérémonie prévue à Lourdes ?  OUI**

**Si oui, vous serez contacté pour une préparation spirituelle avant de partir à Lourdes**

**TARIFS et CHOIX (cocher les cases)**

**- Frais d'inscription, assurance, participation Sanctuaires (non remboursables) 40 €**

**VOYAGE**  **en CAR** Adulte 160 €

Etudiant (joindre une photocopie de la carte) 100 €

(sauf raisons importantes, il est souhaitable de voyager en car avec le pèlerinage)

**Départ de Seine et Marne le samedi 8 juillet au soir et retour en Seine et Marne le vendredi 14 juillet au matin**

**par VOS PROPRES MOYENS**

Dans ce cas, il est impératif → d'arriver à Lourdes **avant 7h** le dimanche 9 juillet

→ de partir de Lourdes **après 21h** le jeudi 13 juillet

Pour faciliter l'organisation des services, merci de préciser :

- J'arriverai le ..... à ..... h environ (réservation de l'hébergement samedi 8 juillet au dîner **au plus tôt**)

- Je repartirai le ..... à ..... h environ (réservation vendredi 14 juillet après le petit-déjeuner **au plus tard**)

**HEBERGEMENT:** Je souhaite partager ma chambre avec : Nom ..... Prénom .....

**Foyer AVE MARIA** chambre double uniquement

(chambre 12€ + repas 6,50€ x 2 + petit déj. 2,10€

**27,50€ / jour TTC**

+ carte adhérent 3€/an + taxe de séjour 0,40€/nuitée sauf pour les - de 18 ans)

Merci de choisir un(e) "colocataire de chambre" ayant les mêmes dates d'arrivée et de départ.

Le règlement de l'hébergement et des tickets-repas se fait directement à l'Ave Maria (**nous joindre le règlement des frais inscription et transport**)

Les places étant limitées, la direction les réservera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour toute annulation à partir du 27 juin, une retenue de 6€ par jour vous sera facturée.

NOM : ..... Prénom : .....

**HOTELS** 5 jours 4 nuits (du 9/7 petit déj. au 13/7 dîner)

- Croix des Bretons**  
chambre double 266 €  
chambre individuelle (nombre limité) 378 €  
chambre triple 250 €  
+ 2 nuits supplémentaires (avec dîner le 8/7 et petit-déj. le 14/7) **322 € dble / 490 € indiv. / 298 € triple**
  
- Printania**  
chambre double 223 €  
chambre individuelle (nombre limité) 303 €  
+ 2 nuits supplémentaires (avec dîner le 8/7 et petit-déj. le 14/7) **274 € dble / 394 € indiv.**  
  
Jeunes (chambre double) 188 €
  
- Sainte Rose**  
chambre double 290 €  
chambre individuelle (nombre limité) 386 €  
+ 2 nuits supplémentaires (avec dîner le 8/7 et petit-déj. le 14/7) **355 € dble / 499 € indiv.**
  
- Hôtel réservé par vous-même** : précisez lequel .....

**PRIX DU PELERINAGE**

A compléter selon vos choix

- Frais d'inscription, assurance, Sanctuaires			40 €
- Voyage par vos propres moyens			/
- Voyage en CAR	+	----- €	
- Hébergement	+	----- €	

<b>TOTAL A REGLER</b>	=	----- €
-----------------------	---	---------

**PAIEMENT** chèque à établir à l'ordre de "ADM service des pèlerinages Meaux"

- Règlement global** : Banque ..... N° chèque .....
- Règlement échelonné** - Joindre tous les chèques en même temps, datés du jour de l'inscription.  
Préciser au dos la date souhaitée d'encaissement.  
Banque .....
- N° chèque ..... Date dépôt souhaité ..... Montant: .....
- N° chèque ..... Date dépôt souhaité ..... Montant: .....
- N° chèque ..... Date dépôt souhaité ..... Montant: .....
- N° chèque ..... Date dépôt souhaité ..... Montant: .....
- N° chèque ..... Date dépôt souhaité ..... Montant: .....

**! Si le dossier est incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte !**

- Important** :
- J'ai pris connaissance des conditions générales ci-jointes
  - J'accepte de remplir intégralement toutes les conditions requises par le REGLEMENT INTERIEUR DE L'HOSPITALITE de Meaux.
  - J'autorise     Je n'autorise pas    la diffusion de mon image dans le cadre du pèlerinage
  - J'autorise     Je n'autorise pas    la diffusion de mes coordonnées au sein de l'Association

Conformément à la loi, je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et en demander le retrait de toute publication ou diffusion. (L'absence de réponse signifie l'autorisation)

**DATE** et **SIGNATURE** de l'hospitalier (ère) obligatoires